

# EXAMENS

## Méthodologie du travail universitaire (MTU) et ENT (L1-UE2)

### Contrôle des connaissances

\***Remise des dossiers : lundi 1<sup>er</sup> décembre** lors de la séance de cours (**Attention** : aucun dossier ne sera accepté après cette date et l'étudiant sera déclaré « défaillant » à l'examen).

\*Constitution de la liste de passage pour la soutenance orale : lundi 1<sup>er</sup> décembre.

\***Soutenance orale** devant la classe sous forme d'exposé : **lundi 7 décembre et lundi 14 décembre**, 10h-12h.

**Attention** : tout étudiant absent à ces séances de soutenance orale sera déclaré défaillant à cette épreuve.

Cette information vaut convocation à l'examen